

4

1.

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025



N° 15948 * 06
Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

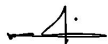
Désignation de l'entreprise										1NGETUDE - SIREN : 539448605		Néant		☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois										12		Durée de l'exercice précédent			
												Exercice N clos le		31/12/2025	
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net	
										1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial									010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres									014		016			
	Immobilisations corporelles									028	35 908	030	35 690	218	
	Immobilisations financières (1)									040		042			
	TOTAL I (5)									044	35 908	048	35 690	218	
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production									050		052			
	Stocks marchandises									060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes									064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés									068	86 448	070		86 448	
	Créances autres (3)									072	6 002	074		6 002	
	Charges constatées d'avance									092		094			
	Valeurs mobilières de placement									080		082			
	Disponibilités									084	20 128	086		20 128	
	TOTAL II									096	112 578	098		112 578	
TOTAL GENERAL (I + II)										110	148 486	112	35 690	112 796	
PASSIF												Exercice N NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel										120		4 000		
	Ecart de réévaluation										124				
	Réserve légale										126		400		
	Réserves réglementées										130				
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...									131		132			
	Report à nouveau										134		20 274		
	Résultat de l'exercice										136		5 304		
	Subventions d'investissement										137				
	Provisions réglementées										140				
	TOTAL I										142		29 978		
Provisions pour risques et charges											TOTAL II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164				
	Fournisseurs et comptes rattachés										166		30 288		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)									169	9 800	172	50 279		
	Comptes courants d'associés										173				
	Autres dettes										175		2 252		
	Produits constatés d'avance										174				
TOTAL III											176		82 819		
TOTAL GENERAL (I + II + III)											180		112 796		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice		182	220						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice		184							

4

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 1NGETUDE - SIREN : 539448605										☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2025		N-1 clos le	
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209		210					
Production vendue biens						215		214					
Production vendue services						217		218	200 242	244 676			
Production stockée								222					
Production immobilisée								224					
Subventions d'exploitation reçues								226					
Autres produits								230	4	15			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	200 246	244 691			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234					
Variation de stock (marchandises)								236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240					
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier			immobilier	242	72 268	145 857			
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243	954	244	1 941	1 841			
Rémunérations du personnel								250	90 708	57 836			
Charges sociales								252	27 704	24 281			
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254	2	1 433			
Dotations aux provisions								256					
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259		262	1 210	7 313			
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260							
Total des charges d'exploitation (II)								264	193 833	238 561			
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	6 413	6 130			
Produits financiers						(III)		280					
Produits exceptionnels						(IV)		290					
Charges financières						(V)		294		0			
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes				(VI)	347	300	147	1 696			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles				(VI)	348						
Impôts sur les bénéfices						(VII)		306	962	684			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	5 304	3 750			
B - RÉSULTAT FISCAL								Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2		312	5 304	314	
RÉINTEGRATIONS		Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316					
		Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318					
		Provisions non déductibles						322					
		Impôts et taxes non déductibles						324	1 109				
		Divers dt intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248	330				
		Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)		249	251				
		Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998					
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997			
DÉDUCTIONS		Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987			342		
		France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		Jeune entreprise innovante		989					
		Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138					
		Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344					
		ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire		993					
		Bassins urbains à dynamiser – BUD		992									
		Créance report en arrière du déficit						346			350		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)						655					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)						643					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)						645					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)						647					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)						648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641					
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649					
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs								Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	6 413	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)										356			
Déficits antérieurs reportables												360	
Résultat fiscal après imputation des déficits								Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	6 413	372	



1NGETUDE

Société par Actions Simplifiée au capital de 4 000 €
74 RUE DE CHAMBOURCY, 78300 POISSY
RCS de VERSAILLES B 539 448 605

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2025

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 24/06/2026, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

#### **Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**un bénéfice de 5 304 €**

De la manière suivante :

Affectation de 5 304 € au compte Report à Nouveau.

- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 25 578 €.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**